

Microfinance: l'exemple malien

«Initiative riz»

Le gouvernement veut doubler la production

PAR NADIA DI PILLO
(SÉGOU)

Face à la crise alimentaire mondiale, le gouvernement malien a récemment lancé une action appelée «Initiative riz». Objectif: doubler la production durant la campagne 2008-2009, pour la consommation nationale mais aussi pour l'export.

Le programme vise à faire face à la montée des prix internationaux des denrées alimentaires. Quelque 45 milliards de francs CFA sont consacrés à sa mise en œuvre. Le plan doit permettre de produire 1,6 tonne de riz paddy pour la campagne 2008-2009, soit 50 % de plus que l'année dernière. Une fois décortiqué, ce riz représentera 900.000 tonnes «pour les besoins alimentaires du pays», et un excédent de 100.000 tonnes pour l'export, selon les données officielles.

«Le Mali consomme 900.000 tonnes de riz alors qu'il n'en produit que 500.000. Nous avons doublé l'objectif pour atteindre un million», souligne Mariam Maho-



Maïmouna Coulibaly et Hamadou Diallo, président de la coopérative (à droite) montrent les nombreux sacs de riz empilés à l'intérieur. (PHOTO: SOS FAIM)

mat Nour, représentante de la FAO au Mali.

Depuis le lancement de l'initiative riz, de nombreuses coopératives ont vu le jour, à l'image de celle lancée par Hamadou Diallo en juin dernier. Celle-ci regroupe 71 exploitants de la région. Quatorze d'entre eux ont demandé un micro-crédit pour la saison 2008-2009. Comme l'explique Maïmouna Coulibaly, la secrétaire à l'approvisionnement, le crédit pour les engrais s'élève à 1,9 million de francs CFA (2.900 euros), avec un taux d'intérêt de 12 %. A la fin de la saison, 90 % des recettes reviennent aux producteurs, 10 % à la coopérative. Selon Maïmouna Coulibaly, la filière rizicole compte beaucoup sur le soutien du gouvernement. Un soutien qui passe essentiellement par des subventions pour le financement des engrais et semences ainsi que par l'appui-conseil aux organisations paysannes. Mais cette initiative ne se fait pas sans problèmes, comme le rappelle Harouna Coulibaly, coordinateur de la caisse de Kafo Jiginew à Niono, le plus important établissement de microfinance au

Mali. «Nous sommes à 50 % du battage, alors que nous avons seulement 30 % de remboursement», explique le banquier reprochant aux paysans de ne pas jouer le jeu. «Certains producteurs veulent être remboursés dans le cadre de l'initiative riz, alors que l'accord signé avec Kafo Jiginew était antérieur à l'initiative».

Reste la question foncière. Au Mali, les riziculteurs ne sont pas propriétaires de leurs parcelles. L'Office du Niger, entreprise parapublique qui gère le territoire irrigué du delta nigérien, distribue des terres aux paysans qui y cultivent à leur compte des parcelles en échange d'une redevance. Si ce montant est impayé ou fourni en retard, les terrains sont saisis par l'Etat. Dans des conditions économiques difficiles - taux d'intérêts élevés, engrais coûteux, redevance en hausse -, les agriculteurs ont souvent du mal à générer des revenus. L'accès à la terre reste un obstacle majeur pour des milliers de paysans.

A suivre demain:
la crise du coton au Mali

L'Office du Niger, grenier à riz du Mali

Satisfaire les multiples demandes de parcelles et accroître la productivité: voilà les enjeux auxquels est confronté l'Office du Niger aujourd'hui. Seydou Idrissa Traoré, le PDG de l'Office, n'a pas la tâche facile. «Le problème foncier demeure essentiel, il se caractérise par l'insuffisance de l'offre par rapport à la demande».

Pour rappel, l'Office du Niger est un périmètre irrigué construit dans le Delta du fleuve Niger. Créé en 1932 par les colonisateurs français, le projet avait pour ambition de créer un vaste périmètre irrigué de près d'un million d'hectares afin de développer la culture du coton au profit des industries textiles coloniales.

Entre 1934 et 1945, un pont-barrage est construit à Markala, sur le fleuve à 35 km de Ségou. Il est inauguré en 1947. Grâce aux réseaux de canaux d'irrigation et de drainage, le périmètre a permis l'aménagement de 85.000 hectares de surface irriguée, favorisant la culture du riz et de la canne à sucre.

En 1994, l'Office du Niger a été restructuré en un établissement public, dont les missions sont l'aménagement, la gestion du foncier et le conseil rural.

Plus de 20.000 exploitations familiales

Avec ses 20.000 exploitations familiales, la zone de l'Office du Niger assure près de 50 % de la production totale de riz au Mali. Le potentiel de terres aptes à être irriguées est estimé à environ un million d'hectares, potentiel le plus élevé de cette partie du continent. Mais le problème est la faiblesse des équipements, estime le président de l'Office du Niger. «Nous sommes largement sous-équipés. Le plus gros problème est celui de l'eau. Aujourd'hui, nous avons un potentiel d'un million d'hectares irrigables. La question qui se pose

est de savoir s'il faut tout irriguer, sachant qu'on n'arrivera pas à aménager l'ensemble du territoire».

Pas de développement agricole sans crédit

Selon Seydou Idrissa Traoré, il faut aider les producteurs en leur accordant des microcrédits. Or, «il y a une certaine faiblesse au niveau des organisations paysannes». Les paysans ont la possibilité de demander des hectares à cultiver à l'Office du Niger, «mais la frilosité des banques fait qu'on tourne en rond. Il ne peut pas y avoir de développement agricole sans crédit». Le PDG évoque directement le problème de non-remboursement de certains crédits par les producteurs. Pour lui, un changement de mentalité s'impose: «Il faut une prise de conscience des producteurs en ce qui concerne le remboursement des prêts».

Les paysans eux ne sont pas de cet avis. «La production ne suffit pas, nous cultivons le riz et le mil mais l'Etat nous retire notre surface cultivable. Nous manquons de fonds pour acheter l'engrais dont les prix montent constamment», se défend Falary Boly, secrétaire général du Sexagon. Dans ces conditions, payer la redevance serait difficile, voire presque impossible pour beaucoup d'exploitants. «Il suffit qu'un producteur soit expulsé de sa terre à cause d'un retard de paiement pour que sa parcelle soit attribuée à quelqu'un d'autre, qui dispose parfois d'autres revenus beaucoup plus importants».

Le Sexagon reproche à l'Office du Niger d'octroyer des baux à long terme à des investisseurs étrangers, «tandis que nous sommes liés par des contrats d'un an». Le syndicat réclame surtout la sécurisation des agriculteurs sur leurs exploitations, notamment en accordant des baux à plus long terme. (ndp)

Un syndicat paysan défend son modèle

Le Sexagon, un puissant syndicat de riziculteurs, milite pour la conservation de l'agriculture familiale

Au Mali, les riziculteurs ne sont pas propriétaires de leurs parcelles et doivent payer de fortes taxes à l'Etat pour pouvoir continuer à cultiver. «Lorsque la récolte est mauvaise, il faut quand même payer la redevance-eau, sinon c'est l'expulsion», s'indigne Falary Boly, secrétaire général du Sexagon.

Le Syndicat des exploitants agricoles du Mali de l'Office du Niger (Sexagon) a été créé en 1996 pour défendre les intérêts des paysans. Le syndicat est situé dans la ville de Niono, au cœur de la zone dite Office du Niger, du nom de l'organisation qui aménage et entretient des périmètres et gère les terres. Falary Boly, soutenu par près de 12.000 paysans, a fait du syndicat une force dans la zone. «Avant, l'Office du Niger donnait les engrais, fixait les prix. Nous n'avions pas le droit de commer-

cialiser nos produits. On nous laissait juste la quantité nécessaire à la consommation», raconte Falary Boly. À la suite de mesures d'ajustement structurel du Fonds monétaire international, le gouvernement a recentré les missions de l'Office du Niger sur l'aménagement, la gestion du foncier et le conseil rural. «Subitement, les producteurs ont dû assurer leur approvisionnement et commercialiser eux-mêmes leurs stocks». Les riziculteurs ont dû se débrouiller tout seuls, alors qu'aucune formation particulière ne leur était fournie. Pas facile quand on sait que les niveaux de production fluctuent sans cesse. «Depuis plusieurs années, les producteurs nous faisaient part de leurs inquiétudes face à la baisse des rendements», explique Falary Boly. Sur le terrain, ils obtenaient 2,6 tonnes à l'hectare, alors que les chiffres of-

ficiels de l'Office étaient de 6 tonnes! A cela s'ajoutent parfois des difficultés avec les institutions de microfinance. «Kafo Jiginew refuse souvent d'accorder des crédits à des coopératives si un des membres est fortement endetté».

Un acteur de dialogue

Aujourd'hui, le syndicat est passé du stade de confrontation à celui de dialogue. Il se bat pour l'organisation du marché, la question foncière et l'équipement. Le Sexagon reproche surtout au gouvernement d'octroyer des baux à long terme à des investisseurs étrangers, «tandis que nous sommes liés par un contrat d'un an». Pour Falary Boly, le gouvernement défend un seul modèle: l'agrobusiness. Or, il vaudrait mieux conserver l'agriculture familiale en lui donnant les moyens d'évoluer, petit à petit, vers plus de producti-



Falary Boly, secrétaire général du Sexagon. (à droite)

(PHOTO: SOS FAIM)

Malgré les difficultés, le Sexagon ne perd pas confiance. «Avec l'irrigation, le riz peut être un

produit sûr. Le marché local est important, la filière possède un potentiel énorme». (ndp)